



Bennett Jones

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

MI-ANNÉE 2025

Comment renforcer la résilience et la capacité en contexte de bouleversements



Le cabinet auquel les entreprises confient leurs questions juridiques les plus complexes.

1

Droits de douane et incertitude – Un contexte difficile pour la planification des politiques et des activités

2

Perspectives pour les économies américaine et canadienne jusqu'à la fin de 2027

3

Favoriser l'investissement pour la sécurité et la prospérité

4

Pressions budgétaires et viabilité des finances publiques

Table des matières

| | |
|--|----------|
| AVANT-PROPOS DE NOTRE PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET PRÉSIDENT DU CONSEIL | 1 |
| RÉSUMÉ | 2 |
| CHAPITRE 1 Droits de douane et incertitude – Un contexte difficile pour la planification des politiques et des activités..... | |
| CHAPITRE 2 Perspectives pour les économies américaine et canadienne jusqu'à la fin de 2027..... | |
| I. Développements récents..... | |
| II. Scénarios..... | |
| III. Risques pour la croissance au Canada..... | |
| IV. Paramètres de planification..... | |
| CHAPITRE 3 Favoriser l'investissement pour la sécurité et la prospérité..... | |
| CHAPITRE 4 Pressions budgétaires et viabilité des finances publiques..... | |
| REMARQUES | 6 |
| CONTRIBUTEURS : GROUPE POLITIQUE PUBLIQUE | 7 |

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

L'analyse et les perspectives présentées dans ce document ont été élaborées par le groupe [Politique publique](#) de Bennett Jones afin de stimuler la discussion avec les clients sur des questions importantes pour l'économie, les politiques publiques et les entreprises du Canada et de contribuer à la planification. Ce document ne constitue pas une analyse juridique et n'offre pas de conseils juridiques. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas les opinions de Bennett Jones S.E.N.C.R.L., s.r.l. ni celles de ses associés, avocats, conseillers ou avocats-conseils. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec l'un des collaborateurs mentionnés.

Sauf indication contraire, l'analyse présentée dans ces Perspectives économiques est fondée sur les données publiées disponibles au 31 mai 2025.

Avant-propos de notre président exécutif et président du conseil

En Amérique du Nord et à l'étranger, bien des choses perturbent les modèles traditionnels en matière de commerce et d'investissement. Pourtant, on entend partout dans le monde et au Canada des conversations qui nous rappellent certaines vérités fondamentales.

Il y a amplement de capitaux à déployer au Canada et dans le monde à des fins productives. Les chefs d'entreprise, investisseurs institutionnels, fonds souverains, fonds de capital-investissement et fonds de titres de créance privés sont tous à la recherche des actifs, des projets et des entreprises qui offriront les meilleurs rendements, compte tenu des risques.

Entre-temps, il existe d'immenses besoins et possibilités de réformer l'infrastructure d'un bout à l'autre du pays pour introduire nos marchandises sur de nouveaux marchés, transformer et faire croître notre système énergétique, renforcer nos capacités de défense, construire des logements et tirer parti de la technologie et de l'intelligence artificielle (IA) dans tous les secteurs économiques.

La tâche des chefs d'entreprise et des responsables des politiques est à la fois simple et complexe : relier le capital aux possibilités et aux besoins appropriés et générer les rendements sur investissements qui procureront des avantages partagés. Cela signifie que tous les gouvernements doivent travailler de concert avec les entreprises pour mettre en place les conditions gagnantes.

Chez Bennett Jones, nous servons nos clients et les aidons à atteindre leurs objectifs d'affaires tout en étant fiers de contribuer à la relation vitale entre les secteurs public et privé et ainsi renforcer la résilience de l'économie canadienne.

Les *Perspectives économiques* produites par notre groupe Politique publique visent à éclairer les discussions ouvertes et régulières que nous avons avec nos clients, les chefs d'entreprise et les responsables des politiques sur la meilleure façon de créer la richesse.

J'aimerais rendre hommage à David A. Dodge, qui a dirigé nos *Perspectives économiques* pendant 15 ans avant de prendre sa retraite. David est un Canadien exceptionnel qui a apporté une contribution immense et durable au pays grâce à sa carrière dans le milieu universitaire, la fonction publique et le secteur privé. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa retraite.



John M. Mercury

Président exécutif et président du conseil

403.298.4493

mercuryj@bennettjones.com

Résumé

UN MONDE BOULEVERSÉ PAR LES REVIREMENTS DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET L'INCERTITUDE

En l'espace de quelques mois seulement, les mesures prises par l'administration américaine du président Donald Trump ont bouleversé les politiques commerciale, étrangère et économique des États-Unis, générant un degré d'incertitude exceptionnel pour l'économie et les marchés financiers américains et mondiaux.

Les questions relatives à la stratégie et à l'objectif du président concernant les règles qui régissent le commerce et les investissements internationaux obligent les gouvernements, les entreprises et les investisseurs du monde entier à réévaluer leurs propres stratégies et relations.

Une politique de « fermeté à l'égard de la Chine » était largement attendue, mais les déclarations et les actions du président remettant en cause les fondements des relations avec les plus proches alliés des États-Unis ont suscité un profond malaise dans le monde entier.

L'attention s'est largement portée sur la succession de décisions du président concernant les droits de douane américains sur les importations. Malgré de nombreuses pauses ou réductions de droits de douane peu après leur annonce, le taux effectif des droits de douane américains sur les importations, qui dépasse 15 %, s'avère le plus élevé depuis 1934.

La menace de nouveaux droits de douane plus élevés perdure, et les objectifs du président dans le cadre des négociations avec les partenaires commerciaux du monde entier manquent de clarté.

La décision récente d'un tribunal qui déclare invalides les droits de douane imposés en vertu de l'*International Emergency Economic Powers Act* (IEEPA) (loi sur les pouvoirs économiques en cas d'urgence internationale) (y compris les droits de douane visant le Canada, le Mexique et la Chine, ainsi que les droits de douane « réciproques » concernant d'autres partenaires) a été suspendue en attendant l'appel de l'administration.

Ainsi, l'incertitude demeure quant aux droits de douane et au commerce.

Pourtant, les perspectives incertaines de l'économie américaine et les risques pour la stabilité financière que posent les importants déficits budgétaires et la dette des États-Unis, comme l'autorise le « beau et grand projet de loi » du Congrès, sont tout aussi inquiétants.

Lors de leur réunion du 22 mai à Kananaskis, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 ont reconnu « qu'un niveau d'incertitude élevé peut entraîner des répercussions sur l'économie et la stabilité financière¹ ».

DES ENJEUX IMPORTANTS POUR LE CANADA DANS LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE RELATION AVEC LES ÉTATS-UNIS

Compte tenu de l'étendue et de la profondeur de nos relations avec les États-Unis et de notre statut de puissance moyenne, les bouleversements politiques aux États-Unis ainsi que leurs retombées sur l'économie mondiale constituent une menace existentielle.

Le premier ministre Mark Carney a déclaré que l'ancienne relation entre le Canada et les États-Unis, fondée sur une intégration croissante, avait pris fin. Cependant, la sécurité économique et nationale du Canada ne peut exister sans un partenariat constructif avec les États-Unis.

Le rajustement des droits de douane américains sur les importations en provenance du Canada et du Mexique depuis leur annonce initiale a atténué les répercussions sur notre économie, mais les droits de douane sur l'acier et l'aluminium, ainsi que sur les véhicules et les pièces automobiles pénalisent les régions et secteurs concernés.

De plus, le degré d'incertitude accru décourage fortement les investissements ainsi que les dépenses et constitue par conséquent un frein à l'économie.

Le premier ministre Carney et le président Trump ont entamé un dialogue. Pour le Canada, la priorité est la

prévisibilité, sinon la certitude, concernant les droits de douane et l'avenir de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) dans le cadre d'une nouvelle relation visant à promouvoir les intérêts communs des deux pays.

Alors que le président laisse entendre que les États-Unis n'ont pas besoin du Canada, en réalité, notre apport s'avère important dans le cadre de cette relation et tous nos atouts peuvent être mis à profit afin de parvenir à un accord. Notre position dans les négociations est renforcée par un esprit d'« Équipe Canada » qui unit les gouvernements et les entreprises.

JUSQU'À UN DÉNOUEMENT POLITIQUE, UN LARGE ÉVENTAIL DE SCÉNARIOS POUR LES ÉCONOMIES AMÉRICAINNE ET CANADIENNE

Dans ce contexte, il existe un large éventail de scénarios plausibles concernant la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt des économies américaine et canadienne au second semestre de 2025, en 2026 et en 2027.

Nous élaborons un scénario de référence en supposant que, d'ici la fin de 2025, les États-Unis concluront des accords commerciaux avec leurs principaux partenaires économiques, y compris le Canada. Les accords réduiront le degré d'incertitude ainsi que les droits de douane américains sur les importations, sans les éliminer complètement.

Selon notre scénario de référence, l'économie américaine ralentit au second semestre de 2025, sans subir de récession. L'économie reprend de la vigueur en 2026 et en 2027.

- D'un quatrième trimestre à l'autre, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel chute de 2,5 % en 2024 à 1,1 % en 2025, avant de remonter à 1,7 % en 2026 et à 2,2 % en 2027.
- Aux États-Unis, l'inflation fondamentale des dépenses de consommation des ménages atteint un sommet à environ 3,5 % avant la fin de 2025, puis diminue progressivement pour avoisiner les 2 % d'ici la fin de 2027.
- Compte tenu du ralentissement de l'économie et de la clarté accrue des tendances inflationnistes sur les prix, la Réserve fédérale réduit son taux directeur de 25 points de base une fois d'ici la fin de 2025 et trois autres fois d'ici juillet 2026, ce qui porte le taux des fonds fédéraux (plafond) à 3,5 %.
- Malgré la réduction de l'inflation et les baisses du taux directeur, le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans se stabilise au niveau actuel de 4,5 % dans l'horizon de planification, car les marchés restent sensibles au volume et à la croissance de la dette publique américaine.

Le profil de croissance est semblable au Canada selon notre scénario de référence, mais nous prévoyons une récession technique au milieu de 2025.

- D'un quatrième trimestre à l'autre, la croissance chute brutalement de 2,3 % en 2024 à 0,3 % en 2025, avant de remonter à 1,8 % en 2026 et à 2 % en 2027.
- L'inflation globale de l'indice des prix à la consommation (IPC) demeure près de la cible de 2 % établie par la Banque du Canada.
- La Banque du Canada abaisse son taux directeur de 2,75 % en juin 2025 à 2,25 % d'ici décembre 2025. Compte tenu des hypothèses de notre scénario de référence, nous prévoyons un maintien du taux directeur à 2,25 % en 2026 et en 2027.
- Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, à environ 3,2 %, conserve un écart de 130 points de base par rapport au rendement des bons du Trésor américain.

Les risques sont principalement à la baisse. La croissance au Canada sera plus faible et la récession plus grave si les États-Unis maintiennent ou augmentent leurs droits de douane, si aucun accord commercial n'est conclu et que l'incertitude demeure, ou si la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine s'intensifie.

Une résolution rapide des tensions commerciales qui stimulerait le commerce et l'activité à l'échelle mondiale constitue un risque à la hausse auquel nous attribuons toutefois une faible probabilité.

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE : LA DIVERSIFICATION DE NOS MARCHÉS

Au-delà des droits de douane et du degré d'incertitude à court terme, le Canada fait face aujourd'hui à des lacunes sur le plan de la politique économique et à des faiblesses structurelles de longue date. Face à ce qu'il décrit comme la plus grande crise de notre histoire, le premier ministre propose une transformation ambitieuse de l'économie.

Il est largement reconnu que pour renforcer sa souveraineté et sa résilience économique, le Canada doit, au fil du temps, réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis en renforçant l'intégration de son économie nationale ainsi que ses liens avec les pays d'Asie-Pacifique et d'Europe, en particulier.

De l'avis général, le libre-échange au Canada constitue un bon point de départ. Les déclarations et les mesures prises par les premiers ministres au cours des dernières semaines et des derniers mois en faveur de la reconnaissance mutuelle des normes et de la mobilité de la main-d'œuvre représentent un progrès significatif. Un leadership fort ainsi qu'un suivi diligent s'avéreront nécessaires pour maintenir l'élan et surmonter les nombreux obstacles à la mise en œuvre de ces engagements.

De nouveaux marchés pour nos exportations et des chaînes d'approvisionnement plus diversifiées ne remplaceront jamais ce qui continuera d'être primordial, à savoir notre relation économique avec les États-Unis. Notre objectif ne doit pas consister à détourner le commerce des États-Unis, mais à faire croître nos autres marchés *plus rapidement*. Cela ne dépend pas tant de la signature de nouveaux accords commerciaux par le gouvernement que de l'expansion des marchés par les entreprises.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : L'EXPANSION DES INVESTISSEMENTS

Dans la série des Perspectives économiques, nous avons insisté sur le fait que la prospérité et la sécurité nationale du Canada dépendent de la stimulation des investissements dans la capacité de production et l'innovation.

À l'heure actuelle, nous pouvons et nous devons débloquer des investissements dans au moins cinq domaines : les corridors commerciaux, l'énergie et les minéraux essentiels, la défense et la sécurité, le logement, ainsi que l'innovation et la technologie permettant d'améliorer la productivité. Dans chaque cas, l'ambition est grande. La difficulté réside dans l'exécution.

Corridors commerciaux. Les premiers ministres élaborent une liste de projets d'intérêt national en consultation avec les peuples autochtones. La tâche immédiate consiste à assurer la transition du concept des corridors commerciaux vers des projets réels menés par des promoteurs engagés.

À son tour, la collaboration entre les gouvernements visant à rationaliser l'examen des projets et les permis accordés constitue une condition de l'attraction et de la mobilisation des capitaux en faveur de l'investissement. Le gouvernement du Canada prévoit à cette fin de déposer un projet de loi sur *l'économie canadienne unie*. Les premiers ministres s'engagent à faciliter l'approbation des projets et à améliorer l'efficacité et les délais des permis pour tous les projets.

La participation des peuples autochtones tôt dans le processus est désormais largement reconnue comme une occasion de faire avancer les projets tout en assurant le progrès de la réconciliation et du partage des bénéfices économiques. De nombreux exemples illustrent cette réussite. Le défi qui perdure est de procéder dans cette voie avec clarté juridique et rapidité.

Énergie et minéraux essentiels. Le Canada est bien placé pour tirer parti de sa riche base d'énergie et de ressources, en tant qu'atout concurrentiel pour l'économie nationale, et pour jouer un rôle croissant auprès de ses alliés dans des chaînes d'approvisionnement responsables et fiables.

Concernant le pétrole et le gaz (y compris le gaz naturel liquéfié [GNL]), l'enjeu crucial pour les gouvernements et le secteur privé consiste à trouver un moyen d'exploiter la valeur de nos ressources tout en réduisant l'intensité et,

en fin de compte, le volume absolu des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le processus de production.

Les investissements publics et privés destinés à alimenter en électricité une économie propre requièrent également une réglementation environnementale et économique claire, de sorte que chaque territoire puisse proposer un bouquet énergétique, comprenant une énergie de base et une énergie intermittente, qui fasse le meilleur usage de ses ressources et de ses capacités.

Défense et sécurité. Afin de respecter nos engagements envers nos alliés et de préserver notre sécurité nationale, le Canada doit faire passer les dépenses militaires de 1,4 % du PIB en 2024 à au moins 2 % du PIB d'ici 2030; de fait, les discussions au sein de l'OTAN feront augmenter notre objectif de dépenses.

Il est essentiel de veiller à ce que ces dépenses s'appuient le plus possible sur les capacités économiques, les actifs et les technologies du pays, et qu'elles les renforcent.

Une base industrielle plus solide en matière de défense nationale ainsi que des liens stratégiques avec des partenaires d'Europe et d'Asie-Pacifique peuvent contribuer à renforcer la sécurité, à diversifier nos échanges commerciaux et à stimuler la croissance.

La protection de notre souveraineté territoriale peut également être renforcée grâce à des investissements dans des infrastructures à double usage dans le nord du Canada, qui favorisent également l'exploitation des ressources, l'ouverture de nouvelles routes commerciales et la création d'occasions pour les communautés autochtones.

Logement. Le coût réel du logement a presque doublé dans le pays depuis 2007. Il existe une pénurie de logements, notamment de logements locatifs et abordables.

Le gouvernement du Canada s'est fixé pour objectif de doubler le nombre de constructions de logements par an, pour le porter à 500 000. Il propose la création d'un nouveau secteur du logement qui s'appuie sur la technologie des maisons modulaires et préfabriquées, les travailleurs canadiens et le bois d'œuvre canadien.

Bien que la direction prise soit la bonne, le fait que le Canada alloue déjà plus de ressources à l'investissement résidentiel qu'aucune autre économie avancée tempère cette ambition. Les restrictions en matière d'approvisionnement, notamment la disponibilité de la main-d'œuvre, se manifesteront en cas d'accélération de grands projets.

Le leadership des dirigeants provinciaux et municipaux est indispensable, car la réalisation de progrès réguliers et mesurables en matière de construction de logements dépend aussi de l'accélération de l'obtention des permis et de l'aménagement des infrastructures.

Technologie et IA. Un effort national visant à construire des infrastructures et des actifs physiques ne peut occulter le besoin d'innover et de stimuler la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie, notamment grâce à la technologie, à la numérisation et à l'IA.

De même, nos préoccupations à l'égard du commerce des marchandises en réponse aux mesures douanières américaines ne doivent pas éclipser les secteurs des services (y compris le secteur public) et la valeur des investissements dans les actifs incorporels, notamment la propriété intellectuelle et les données, pour notre sécurité économique et nationale.

En réalité, l'expansion continue des grandes entreprises technologiques américaines ainsi que l'émergence rapide de la Chine en tant que puissance d'innovation dans une série de technologies stratégiques représentent pour notre souveraineté et notre prospérité un défi tout aussi existentiel, sinon tout aussi immédiat, que les droits de douane du président Trump.

LA CHEVILLE OUVRIÈRE : L'ATTRACTION ET LA MOBILISATION DE CAPITAUX PRIVÉS

Le Canada n'est pas le seul pays qui cherche à améliorer sa sécurité économique et nationale. Il est en concurrence avec d'autres pays pour l'attraction et la réalisation des investissements qui seront dirigés et financés en grande majorité par le secteur privé.

Le premier ministre a déclaré sans équivoque que le Canada n'est pas à vendre. Cependant, le Canada est ouvert aux affaires, ce qui doit être communiqué non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par les provinces, les territoires, les chefs des communautés autochtones et les chefs d'entreprise.

Une politique structurelle (dans une large mesure, une réglementation saine et efficace) doit être le principal instrument de soutien à l'investissement privé et à la prise de risque.

Compte tenu des restrictions budgétaires, les gouvernements doivent utiliser judicieusement leurs ressources et leurs bilans. La volonté politique de construire et de débloquer des investissements risque d'attirer de nombreuses propositions dont l'analyse de rentabilité est incertaine et qui visent à obtenir d'importantes subventions publiques. Les gouvernements doivent répondre à ces propositions selon des principes et de façon cohérente, disciplinée et coordonnée.

UNE RESPONSABILITÉ FONDAMENTALE ACCENTUÉE DANS UN MONDE INCERTAIN : LA VIABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Les gouvernements du monde entier subissent une série de pressions budgétaires dans une période de bouleversements mondiaux, de faible croissance économique et de tensions politiques. En 2024, la dette brute des administrations publiques dépassait les

100 billions de dollars américains, soit 92 % du PIB mondial. Elle s'établissait à 64 % avant la crise financière mondiale de 2007 à 2009.

Entre-temps, le coût de la dette publique a augmenté. Après une période de baisse des taux des obligations à 30 ans, presque nuls juste avant la COVID, en 2020, les gouvernements paient désormais un coût plus élevé de refinancement des dettes arrivant à échéance ou d'émission de nouvelles obligations.

Compte tenu de l'augmentation de la dette en proportion du PIB et de la hausse des frais d'intérêt, les gouvernements, notamment ceux du Canada, affectent une plus grande part de leurs revenus au service de la dette.

Les récentes hausses des rendements des bons du Trésor américain et une rétrogradation de la note des États-Unis à titre d'emprunteur souverain par Moody's ont rappelé l'exposition des gouvernements à l'appréciation du risque par le marché.

Le Canada fait bonne figure dans certaines comparaisons budgétaires à l'échelle internationale. Sa dette publique *nette* (c'est-à-dire sa dette publique moins ses actifs financiers et non financiers) en proportion du PIB figure parmi les plus faibles des économies avancées.

Toutefois, le ratio de la dette publique *brute* du Canada se situe dans la moyenne des économies avancées. Ainsi, l'exposition du Canada aux marchés de la dette (nos emprunts annuels visant à refinancer notre dette publique et à financer nos déficits) est proportionnellement comparable à celle des pays homologues.

Dans un monde très incertain, les gouvernements doivent examiner attentivement la viabilité des finances publiques. En l'absence d'une discipline budgétaire stricte, la trajectoire de la dette peut rapidement devenir insoutenable : la dette peut alors croître plus vite que le PIB, les frais d'intérêt accaparer une part croissante des revenus publics, et l'accès à de nouveaux financements devenir plus difficile et plus coûteux.

Ce printemps, le gouvernement du Canada a décidé de ne pas déposer de mise à jour budgétaire ni de budget.

Le ministre fédéral des Finances devra composer avec de nombreuses pressions budgétaires au cours des prochains mois et des prochaines années. La pression la plus importante réside dans la hausse des dépenses militaires afin qu'elles dépassent largement 1,76 % du PIB d'ici 2030, soit le niveau de dépenses prévu dans le dernier budget.

Le discours du Trône a affirmé la volonté du gouvernement de réduire ses dépenses pour permettre une croissance de l'investissement par les Canadiens. Afin d'instaurer une discipline budgétaire, le gouvernement prévoit de limiter la croissance des dépenses de fonctionnement à moins de 2 % par année en plafonnant la taille de la fonction publique, en éliminant les doubles emplois et en misant

sur la technologie, y compris l'IA, pour améliorer la productivité du secteur public.

Ces mesures vont dans la bonne direction. Toutefois, elles ne suffiront pas à atteindre ce qui est généralement considéré comme un indicateur de la viabilité budgétaire à moyen terme, à savoir une baisse du ratio dette fédérale/PIB.

Le gouvernement a exclu toute réduction des principaux transferts aux provinces, aux territoires ou aux particuliers. Pour réduire le ratio de la dette au fil du temps, nous pensons qu'il faudra procéder à des compressions substantielles dans les dépenses de programmes fédéraux.

En nous fondant sur des hypothèses prudentes, nous estimons qu'une réduction progressive du ratio dette fédérale/PIB exigera des économies permanentes d'environ 15 % à 20 % des dépenses de programmes non militaires dans l'horizon de planification budgétaire, soit de 30 à 45 milliards de dollars canadiens par an en continu.

Il s'agit d'un effort important, mais beaucoup moins draconien que l'assainissement des finances publiques entrepris au milieu des années 1990.

Un examen rigoureux des programmes fédéraux pour éliminer ceux qui ne sont ni essentiels ni efficaces donnerait aux ministres ainsi qu'à une fonction publique

rationalisée la marge de manœuvre nécessaire pour se concentrer sur les responsabilités clés de l'État et la prestation efficiente d'un ensemble restreint de priorités.

Fait important, un plan budgétaire viable peut intégrer des emprunts plus élevés destinés à financer des investissements publics dans des actifs financiers ou non financiers, à condition que ceux-ci génèrent des bénéfices concrets et des flux de revenus futurs. Dans certains cas, cette approche peut aussi favoriser un effet de levier en mobilisant davantage de capitaux privés.

Pour utiliser au mieux les bilans publics et optimiser la gestion des grandes infrastructures, comme les routes et les ponts, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient attacher plus d'importance à leur tarification. Une telle approche permettrait de transférer une plus grande part des coûts payés par les contribuables vers les usagers et favoriserait un recours accru aux partenariats public-privé.

Pour dégager du capital destiné aux nouveaux investissements publics, les gouvernements devraient également envisager la vente ou la location à long terme d'actifs existants, comme les grands terminaux aéroportuaires, qui génèrent des revenus stables et peuvent représenter une proposition d'affaires attrayante à long terme pour les investisseurs institutionnels.

Remarques

RÉSUMÉ

1. [Déclaration des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G7](#) [Internet], G7 Kananaskis, 22 mai 2025.

Contributeurs : groupe Politique publique



Serge Dupont

613.683.2310
duponts@bennettjones.com

Serge est conseiller principal et chef du groupe Politique publique. Il conseille les clients des secteurs privé et public sur les politiques et les règlements des domaines des ressources naturelles et des services financiers. Avant de se joindre à Bennett Jones en 2018, il était sous-greffier du Conseil privé et sous-ministre des Affaires intergouvernementales. Auparavant, il a été administrateur du FMI représentant le Canada, sous-ministre de Ressources naturelles Canada et cadre au ministère des Finances du Canada.



Richard Dion

613.683.2312
dionr@bennettjones.com

Richard est conseiller principal, Affaires et son expertise porte sur l'analyse et les prévisions économiques pour les entreprises canadiennes et internationales. Avant de se joindre au cabinet, Richard a travaillé comme économiste à la Banque du Canada (pendant plus de 30 ans dans différents services), au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et à Énergie, Mines et Ressources Canada.



Paul Beaudry

604.822.8624
paul.beaudry@ubc.ca

Paul est professeur d'économie à l'Université de Colombie-Britannique et un conseiller principal en économie. De 2019 à 2023, il a occupé le poste de sous-gouverneur de la Banque du Canada, supervisant des services clés tels que la stabilité financière, les affaires internationales et la recherche. Il a également représenté la Banque du Canada aux réunions du G7 et du G20. Paul a occupé des postes de professeur de faculté à l'Université d'Oxford, à l'Université de Boston et à l'Université de Montréal. Il a en outre été professeur invité au MIT, à la Sorbonne, à l'Institut Universitaire Européen et à l'Université de Toulouse.



Claire M.C. Kennedy

416.777.6150
kennedyc@bennettjones.com

Claire est conseillère principale, Clients et secteurs, et est reconnue comme l'une des meilleures avocates du Canada en matière de fiscalité et de prix de transfert. Ingénieure professionnelle et administratrice chevronnée, elle est l'administratrice principale de la Banque du Canada, présidente de Neo Performance Materials et administratrice d'Alamos Gold et de Constellation Software. Claire a été gouverneure de l'Université de Toronto de 2012 à 2021 en plus d'avoir présidé le conseil de l'Université pendant les quatre dernières années de cette période.



Hon. John R. Baird P.C.

416.777.5767
bairdj@bennettjones.com

John est conseiller principal, Affaires. Il est connu pour son travail dans le domaine des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement, en particulier avec la Chine et les pays de l'ANASE. En tant qu'ancien ministre influent du gouvernement du Canada et titulaire d'autres postes clés, John a renforcé la sécurité et les partenariats économiques avec les États-Unis et les nations du Moyen-Orient. Il siège au conseil consultatif de Barrick Gold Corp., ainsi qu'aux conseils d'administration de Canadian Pacific Kansas City Limited, de Canfor Corporation, de FWD Group et de PineBridge Investments.



Hon. John P. Manley, P.C., O.C.

613.683.2320
manleyj@bennettjones.com

John est conseiller principal, Affaires. Il compte plus de 10 années d'expérience au sein du gouvernement fédéral, notamment en tant que vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances et ministre de l'Industrie du Canada. John conseille les clients sur les occasions d'affaires stratégiques et est actuellement président du conseil d'administration de la société TELUS, ainsi que président du conseil consultatif de l'Institut canadien des affaires mondiales et de Jefferies Financial Canada. Auparavant, il a été président et chef de la direction du Conseil canadien des affaires.



Hon. Jason Kenney PC, ECA

403.298.3027
kenneyj@bennettjones.com

Jason est conseiller principal et a été le 18^e premier ministre de l'Alberta. Possédant plus de 25 ans d'expérience dans des fonctions fédérales et provinciales, il a fait preuve d'expertise et de leadership exceptionnels en matière de politique publique. Lorsqu'il était premier ministre, il a lancé des initiatives telles que le plan de relance de l'Alberta et l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, créant ainsi des occasions de développement économique et d'investissement. Jason a également occupé des fonctions fédérales importantes, notamment celles de ministre de la Défense nationale et de ministre de l'Emploi et du Développement social. Il siège aux conseils d'administration d'ATCO, de Fairfax India, de Peoples Trust Group et de Coril Holdings.



Monique Mercier

514.985.4511
mercierm@bennettjones.com

Monique est conseillère principale. Forte de plus de 20 ans d'expérience en tant qu'avocate générale et cadre supérieure, elle fournit des conseils stratégiques en matière de gouvernance d'entreprise et d'affaires concernant l'expansion de Bennett Jones au Québec. Auparavant, Monique a été vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, et chef des services juridiques et de la gouvernance auprès de la société TELUS. Elle siège actuellement aux conseils d'administration du Groupe TMX, d'Alamos Gold, d'Innervex énergie renouvelable et d'Industrielle Alliance Groupe financier.



Hon. Christy Clark

604.891.5160
clarkc@bennettjones.com

Christy est conseillère principale et une ancienne première ministre de la Colombie-Britannique. Elle a d'ailleurs atteint des résultats exceptionnels en matière de croissance économique, de gestion budgétaire et de création d'emplois pendant son mandat de première ministre provinciale. Sous sa direction, la Colombie-Britannique est devenue le leader économique du Canada pendant trois années consécutives. Forte d'un bilan remarquable en matière d'équilibre budgétaire et de réduction de la dette publique, Christy laisse derrière elle une planification à long terme et une prospérité durable pour les générations futures.



Jane Bird

604.891.5156
birdja@bennettjones.com

Jane est conseillère principale, Affaires, et son expertise porte sur le développement et l'exécution de projets d'infrastructure pour des clients des secteurs privé et public. Pendant sa carrière remarquable qui s'étend sur 20 ans, elle a dirigé des projets majeurs dans les secteurs du transport, de l'électricité, de la construction et du traitement des eaux usées, notamment celui de la Canada Line et le projet d'expansion du barrage Waneta. Jane a reçu des prix prestigieux pour son leadership et préside le conseil d'administration de Nieuport Aviation, un investissement du Fonds d'investissement dans l'infrastructure.



Enzo J. Barichello KC

780.917.4269
barichelloe@bennettjones.com

Enzo est un associé et le président d'Edmonton Global qui est axée sur les investissements étrangers et le commerce dans la région de la capitale d'Edmonton. Son expertise en matière de transactions commerciales et de fusions et acquisitions a joué un rôle essentiel dans la facilitation de la croissance économique d'industries telles que les produits pharmaceutiques, l'immobilier, les télécommunications et l'énergie. Enzo siège à des conseils d'administration et a occupé des postes dans des organisations de premier plan, dont l'Université MacEwan et l'Edmonton Regional Airports Authority.



Bennett Jones

Le cabinet auquel les entreprises confient leurs
questions juridiques les plus complexes.